

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 28 avril 2022

Le Conseil Municipal de MONTIGNE LE BRILLANT s'est réuni, à la salle du Verger, le jeudi 28 avril 2022, à 20 heures 00, sous la présidence de M. Gérard TRAVERS, Maire, dûment convoqué le 22 avril 2022.

Etaient présents : M. Gérard TRAVERS, Mme Nathalie FORET-VETTIER, M. Joël PLANCHENAU, Mme Christelle PLANCHENAU, M. Lionel BEAUFORT, Mme Nathalie BOIZARD, Mme Karine COLLET, Mme Christine COMMERE, M. Jonathan LEBOURDAIS, Mme Pascale MARAQUIN, et Mme Sylvie VILFEU.

Absents excusés : M. Pascal POIRIER (donne pouvoir à M. Gérard TRAVERS), M. Benjamin GAUTIER (donne pouvoir à M. Jonathan LEBOURDAIS).

Absent :

Secrétaire de séance : M. Joël PLANCHENAU

Ordre du jour

Nbre de membres : 13
Présents : 11
Absent(es) excusé(es) : 2
Absent :
Pouvoir : 2
Quorum atteint : 7

☞ DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU MAIRE OCTROYEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

☞ CITOYENNETÉ - ADMINISTRATIF - FINANCES :

- Ajustement des heures du contrat de travail de Sylvie GIRARD.
- Invitation cérémonie du 8 mai à L'Huisserie.
- Logement : location 2 bis rue Joseph Peigner.
- Logement : évolution du Petit Local.

☞ TRAVAUX - URBANISME – VOIRIE :

- Bilan rencontre CAUE.
- Devis cloison école + rideaux studio Joseph Peigner.
- Salle de Loisirs : bureau de contrôle.
- Avancée des travaux Mayenne Habitat.

☞ VIE ASSOCIATIVE - COMMUNICATION :

- Bilan matinée citoyenne.
- Rencontre ASLM du 22 avril.
- Compte rendu commission Communication du 25 avril.
- Bilan étude sur les réseaux sociaux par le service civique.
- Les Estivales.

☞ ENFANCE - JEUNESSE – SENIORS :

- Bilan Enfance Jeunesse du centre de Loisirs, animation jeunesse et argent de poche.
- Seniors : point de situation sur le portage des repas.
- Bilan réunion école Pablo Picasso (projet éco-école).
- Convention/Subvention école privée.
- Comité de soutien à l'Ukraine.

- Aire de jeux.
- Usage du City Stade.

☞ LAVAL AGGLOMÉRATION :

- Visite du Quarante.
- Conférence des territoires le 21 juin de 10 h 00 à 18 h 00 à Louverné.

☞ INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES

- Médaille du travail.
- Comité des Fêtes.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 14 février 2022

Le Compte rendu est approuvé sans observation particulière.

M. et Mme COLLET ont fait part de la naissance de leur petite fille au Conseil Municipal et adressent leurs remerciements aux Élus.

1- DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU MAIRE OCTROYEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

M. Le Maire rend compte des décisions qu'il a prises, depuis la dernière réunion du conseil, en application des délégations qui lui ont été accordées.

Aucune.

Exercice du droit de préemption

Date	Usage du bien	Adresse	Références cadastrales	Surface	Avis

Aucune.

Devis acceptés :

- ✓ Devis JPR SERVICES PRO : 1 093,80 € pour la création d'une surface enherbée « jardin Mairie » pour l'extension de l'Accueil de Loisirs ;
- ✓ Devis BHS : 196,92 € pour un programme désherbage du terrain d'entraînement de football ;
- ✓ Devis TE53 : 1 265,66 € pour le remplacement du mat de l'éclairage public rue Gilles Vignault.

2- CITOYENNETÉ – ADMINISTRATIF - FINANCES

Ajustement des heures du contrat de travail de Sylvie GIRARD

En mars 2020, le contrat de Sylvie Girard est passé de 28 à 30 h 00 alors que les heures réalisées correspondaient à 31 h 75 hebdomadaire. Pour remédier à cette situation et avec son accord, 6 jours seront placés sur le compte épargne temps de la salariée et des heures

supplémentaires lui seront payées d'avril à juin sur la base de 23 h 00 supplémentaires et 21 h 00 sur le mois de juillet.

Il est proposé au Conseil Municipal de supprimer le poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ière} classe à 30 heures et de créer un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ière} classe à 31 h 75.

DCM 054/AVRIL/2022

Invitation cérémonie du 8 mai à L'Huisserie

Une invitation a été adressée pour l'ensemble des élus concernant la commémoration du 8 mai qui se déroulera, cette année, à L'Huisserie.

Le rassemblement aura lieu à la Mairie de Montigné-le-Brillant à 9 h 45 pour déposer une gerbe aux monuments aux Morts. La messe aura lieu à 10 h 15 à L'Huisserie suivie du dépôt d'une gerbe à 11 h 30 puis d'un pot de l'amitié.

Logement : location 2 bis rue Joseph Peigner

Le logement sera loué à partir du 29 avril 2022 à une personne qui vit en couple.

Logement : évolution du Petit Local

Le Petit Local a bien fonctionné en 2020 et 2021.

M. et Mme DUBOURG arrêtent leur activité. Leur fils reprend la succession et ne souhaite pas continuer la vente au local mais seulement à la ferme.

M. LEGRAND cesse totalement son activité. Seuls M. et Mme BORDEAU continuent la vente des légumes bio de mai à décembre.

Les producteurs ambulants ont constaté une baisse de leur activité depuis la guerre en Ukraine. La crise sanitaire a eu également un impact sur les habitudes des consommateurs.

Avant la mise à disposition du Petit Local, ce lieu était un studio. Il n'était plus loué pour permettre à la coiffeuse de réaliser son agrandissement de salon. Ce projet est abandonné.

Il est proposé de le remettre en location. Quelques travaux seront à effectuer : changer les stores des fenêtres, redéfinir la répartition de l'installation électrique du sous-sol et prévoir un branchement électrique à l'extérieur pour le commerçant ambulant :

- Un devis pour les stores est demandé,
- Un autre près d'un électricien qui vient de s'installer sur la commune
- Déplacer l'emplacement pour le commerce ambulant (parking de la Forge (compteur électrique extérieur existant – aménagement de bandes de stationnement afin d'optimiser l'espace (9 places + espace commercial)

Le Conseil Municipal VALIDE le principe de remettre le Petit Local en studio et de le proposer à la location.

DCM 055/AVRIL/2022

Le Conseil Municipal **VALIDE** le principe de déplacer l'espace pour les commerces ambulants, avec droit de place à l'identique, sur le parking de la Forge.

DCM 056/AVRIL/2022

Questions diverses

↳ Élections :

Le Conseil Municipal adresse ses remerciements aux volontaires (jeunes, ex conseillers municipaux enfants) pour leur implication lors des élections Présidentielles du 10 et 24 avril 2022.

Une invitation leur sera adressée pour la cérémonie des vœux.

↳ Inscription listes électorales :

La date limite d'inscription pour les prochaines élections Législatives est fixée au vendredi 06 mai 2022.

↳ Procurations :

Les procurations sont désormais possibles, par voie dématérialisée, jusqu'à 8 heures du matin le jour du scrutin. Les élus de Montigné-le-Brillant ont été confrontés à la vérification de l'authenticité d'une procuration sur les logiciels lors du second tour des Présidentielles.

La commune de Parné-sur-Roc a fait remonter le problème de la dématérialisation des procurations tardives notamment jusqu'au dimanche matin 8 heures. Cela pose problème pour vérifier l'exactitude de celles-ci.

Elle propose de prendre un vœu par le Conseil municipal à ce sujet afin d'alerter les services de l'Etat ainsi que nos Sénateurs et Députés selon le modèle ci-dessous :

- ❖ **Vu** la loi n°2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ;
- ❖ **Vu** le décret n°2021-1740 du 22 décembre 2021 modifiant les dispositions du code électoral relatives au vote par procuration et portant diverses modifications du code électoral ;
- ❖ **Vu** le code électoral et notamment les articles R75 et R.76-1 ;

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal que le répertoire électoral unique est le seul outil de gestion des listes électorales : inscriptions, radiations, procurations, mais également l'outil sur lequel les éditions des documents des scrutins (*liste d'émargement et registres des procurations*) doivent être demandées.

Si la gestion des mouvements sur les listes électorales ne pose aucun souci et a permis leur fiabilisation, il en va autrement pour l'édition des listes d'émargement et des registres des procurations à l'occasion des scrutins. En effet, des délais importants de livraison de ces documents ont été observés (*des documents demandés le vendredi n'ont été livrés que le samedi*). Afin que ces documents soient disposés dans les bureaux de vote, les services communaux ont parfois dû anticiper la demande de ces documents et se sont vus dans l'obligation d'y apporter des modifications manuscrites jusqu'au jour du scrutin.

La gestion des procurations par voie dématérialisée, quant à elle, a été modifiée par une loi de décembre 2021 : les procurations de vote peuvent désormais être établies à tout moment

au cours de l'année jusqu'au jour même du scrutin. Un mandataire n'est cependant admis à voter que si cette procuration apparaît dans le répertoire électoral unique. Cette nouvelle gestion des procurations a obligé les services communaux et les élus à mettre en place des permanences la veille et le jour du scrutin afin de traiter les procurations tardives.

Même si l'attention des mandants a été attirée sur le fait que leur procuration risquait de ne pas être prise en compte, nombre de bureaux de vote se sont heurtés à leur incompréhension de ne pouvoir exercer le vote par procuration, en raison de l'absence d'enregistrement de ces dernières dans le répertoire électoral unique.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'attirer l'attention des services de l'Etat ainsi que de l'Assemblée nationale et du Sénat par la voie de de leur représentants locaux (Députés et Sénateurs).

Le Conseil Municipal, eu égard aux difficultés rencontrées lors du scrutin pour les élections présidentielles et dans un souci de bonne préparation des scrutins électoraux à venir :

- ❖ **DEMANDE** à ce que les délais de livraison des listes d'émargement et des registres de procurations soient améliorés,
- ❖ **DEMANDE** à ce que les procurations de vote ne puissent plus être déposées après la fin officielle de la campagne électorale précédant le scrutin.

DCM 057/AVRIL/2022

↳ Cession de terrains « La Chataigneraie » :

Lors du Conseil Municipal du 06 mai 2021, ce sujet avait été mis aux questions diverses sans prendre d'accord de principe d'échange de terrain.

Il s'agit de la régularisation d'un don d'un bout de terrain de la commune à M. FAUCHEUX, engagée par la Municipalité en 1997.

La vente sera réalisée pour l'euro symbolique, les frais de bornage et de notaire seront à la charge de M. FAUCHEUX. Celui-ci souhaite vendre sa propriété.

Le Conseil Municipal **DONNE** un accord de principe sur la régularisation du don d'un bout de terrain (référence AK 0295) pour l'euro symbolique, **DIT** que les frais de bornage et de notaire seront à la charge de M. FAUCHEUX.

DCM 067/AVRIL/2022

3 TRAVAUX – URBANISME - VOIRIE

Bilan rencontre CAUE

CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

La Commission Travaux a eu une présentation des conseils et assistances dans l'accompagnement à la Maitrise d'Ouvrage que le CAUE peut donner aux collectivités ainsi qu'aux particuliers (brochure de présentation).

Cette rencontre avait pour but d'obtenir des conseils concernant le projet de la 5^{ème} classe de l'école Pablo Picasso. Ce cabinet ne remplace pas les architectes.

Une subvention de 200,00 € est versée à cet organisme tous les ans, ce qui permet d'obtenir une première étude de présentation du projet (préau et construction). En cas de poursuite pour un projet plus détaillé avec le CAUE, le coût sera d'environ 3 000,00 €. Ensuite, la municipalité aura la possibilité de faire appel à un architecte.

Actuellement, le conseiller du CAUE a précisé qu'il n'était pas possible de réaliser les travaux d'ouverture de la 5^{ème} classe pour la rentrée de septembre 2022.

Une porte ouverte aura lieu le mardi 17 mai 2022 à Laval au CAUE pour présenter la réalisation de 2 écoles en bois.

La Commission Travaux fera ultérieurement appel au service du CAUE, pour obtenir des conseils sur le projet de la Forge.

Départ de Pascale MARAQUIN à 21 h 10.

Devis cloison école + rideaux studio Joseph Peigner

➤ Cloison école :

Deux devis pour la cloison concernant la création de la 5^{ème} classe ont été fournis par la société LVR d'un montant de 13 382,40 € TTC ainsi que la société MERIENNE d'un montant de 1 123,20 € TTC.

Le Conseil Municipal VALIDE le devis de la société MERIENNE d'un montant de 1 123,20 € TTC ;

DCM 058/AVRIL/2022

➤ Rideaux studio Joseph Peigner :

Un devis pour remplacer le store existant en cas de changement d'affectation du local a été fourni par la société MERIENNE d'un montant de 618,00 € TTC.

Le Conseil Municipal VALIDE le devis de la société MERIENNE d'un montant de 618,00 €.

DCM 059/AVRIL/2022

Salle de Loisirs : bureau de contrôle

3 bureaux de contrôle ont répondu concernant les missions SPS, diagnostic amiante : SOCOTEC, APAVE et QUALICONSULT. Ils souhaitent obtenir plus d'informations sur le dossier.

Avancée des travaux Mayenne Habitat

Les travaux sont en cours d'exécution et sont prévus être achevés pour avril 2023. La Commune n'est pas le Maître d'œuvre du projet.

Questions diverses

☞ Cimetière : création d'une entrée :

Complément de la délibération 039/MARS/2022

Lors de la séance de Conseil Municipal du 24 mars 2022, le devis de M. LEGRAIS d'un montant de 1 390,00 € avait été validé.

Un complément de travaux a été demandé pour l'ouverture du mur du cimetière côté rue de Narbonne. Il s'élève à désormais à 1 690,00 € TTC, soit un complément de 300,00 €.

Le Conseil Municipal **VALIDE** le complément de devis de 300,00 € soit un montant de 1 690,00 € TTC.

DCM 060/AVRIL/2022

↳ Extension des locaux de rangement de la salle des Associations et du Complexe sportifs :

Le devis pour la dalle de béton concernant la terrasse de sortie au niveau des containers du terrain de football d'un montant de 1 085,60 € TTC a été fourni par M. Vincent LEGRAIS.

Le Conseil Municipal **VALIDE** le devis de M. LEGRAIS d'un montant de 1 085,60 € TTC.

DCM 061/AVRIL/2022

↳ Carport ALSH :

L'entreprise MEIGNAN va couvrir le carport la semaine du 2 au 6 mai 2022. Il lui sera demandé de ne pas intervenir le mercredi en raison de la présence des enfants à l'ALSH.

Le bardage, constitué de lames verticales à claire voie, sera sur le pignon de la façade Sud face au portail d'entrée.

↳ Éclairage public :

La compétence de l'éclairage public a été transférée à Territoire Energie 53. M. Le Maire propose de prendre une délibération pour modifier de mise en service et de coupure d'éclairage public afin d'obtenir un réglage gratuit lors des manifestations.

Les dates de modifications de l'éclairage public seront notifiées par un arrêté municipal à renouveler chaque année et réparties comme suit :

En agglomération : du 1^{er} janvier au 31 mai et du 1^{er} septembre au 31 décembre, de 22 H 30 à 6 H 00.

L'éclairage public ne fonctionnera pas pendant les mois de juin, juillet et août de chaque année.

L'éclairage public sera maintenu en agglomération : le 1^{er} dimanche de mai (vide grenier) à partir de 4 H 00 et le 1^{er} samedi de décembre (marché de Noël) de 16 H 00 jusqu'à minuit.

Par contre, **au rond-point du carrefour du Haut-Chêne**, l'éclairage public fonctionnera toute la nuit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Le Conseil Municipal **ADOpte** le principe de couper l'éclairage public toute ou une partie de la nuit et **DONNE** délégation au Maire pour prendre l'arrêté de police détaillant les horaires et modalités de coupure de l'éclairage public.

DCM 062/AVRIL/2022

↳ **Lotissement du Coudray 2 :**

Un problème d'adressage concernant le raccordement du téléphone et de la fibre optique a été rencontré par les nouveaux propriétaires. Celui-ci est en cours de résolution par ORANGE avec relances régulières d'Atelier du Marais.

2 problèmes peuvent être à l'origine de ce défaut : ORANGE peut avoir omis de mettre en service le réseau, dans ce cas le problème sera résolu en 1 semaine, ou bien, il se peut aussi qu'il n'y ait pas de câble dans les fourreaux, si tel est le cas, un délai d'1 mois sera nécessaire pour obtenir le raccordement.

↳ **Rencontre Enseignements-Parents-Élèves :**

* La présentation des résultats d'enquête sur la mobilité douce sera utilisée par la commission Sécurité Routière.

Les autres sujets sont détaillés dans la partie ENFANCE – JEUNESSE – SENIORS : bilan réunion école Pablo Picasso.

* Demande pour prévoir un parking à vélo plus grand et sécurisé pour l'école.

4 VIE ASSOCIATIVE - COMMUNICATION

Bilan matinée citoyenne

Le 2 avril 2022, 25 personnes dont les membres de l'association DEA (dépollution environnementale d'Armorique) ont arpenté le bourg de Montigné et le petit bois pour traquer les déchets en tout genre.

Au bout d'1 h 15, le retour s'est effectué sur le parking de la salle des Associations : bilan : 82 kilos ont été malheureusement récoltés.

Un atelier sur le tri des déchets a été mené par T. Le GLOAHEC. Une nouvelle expérience sera tentée en octobre.

Il sera demandé au service déchet de Laval de proposer une activité ludique (service jeunesse) sur les déchets : en combien de temps un mégot de cigarette se détruit ou une bouteille en plastique...

Rencontre ASLM du 22 avril 2022

Un point a été fait avec Xavier BERTRON, président de l'ASLM, concernant les sollicitations auprès de la municipalité quant à l'organisation du Vide Grenier du 1er mai 2022 sur toutes les différentes démarches administratives et techniques.

Compte rendu commission Communication du 25 avril 2022

↳ Des dates de réunions pour l'organisation du **Téléthon Village flash** qui aura lieu le **03 décembre 2022** ont été fixées :

⇒ Réunion avec les bénévoles, volontaires de la commune le lundi 16 mai à 18 h 00 (un appel aux volontaires sera diffusé sur le panneau lumineux et sur le site internet de la commune),

⇒ Réunion intercommunale pour l'organisation du Téléthon prévue le lundi 26 septembre à 20 h 00.

↳ Un point de **collecte des téléphones usagés** (organisée par le Groupe Orange et l'Association des Maires, adjoints et Présidents de Communautés de la Mayenne (AMF53), a été installé à l'accueil de la mairie. Une communication sur le panneau lumineux et le site internet de la commune va être diffusé.

↳ La mise à jour **du guide pratique** et l'élaboration du prochain journal communal **« Le Petit Montigné n° 3 »**, qui sera distribué début juillet, sont en cours de réalisation.

La Commission demande **le retour des articles pour le 25 mai 2022** au plus tard.

Bilan étude sur les réseaux sociaux par le service civique

Une étude a été réalisée par Emma BERTRON, service civique, sous tutorat de Jonathan LEBOURDAIS :

Celle-ci a été faite sur 32 communes (de 1000 à 1500 habitants) :

- ↳ 9 communes ont une page Facebook et elles sont à jour,
- ↳ 5 communes ont une page Instagram mais seulement 2 l'ont à jour.

Bilan :

Le suivi des réseaux sociaux est chronophage et demande du temps (minimum 1h par jour, 7jour/7j). Il répond pleinement aux utilisations actuelles mais demande un certain savoir-faire (publication des post, utilisation #, horaires adaptés...). De plus, cela nécessite un téléphone portable 4G/5G (Smartphone).

Ces outils sont modernes, plusieurs Montignéens seraient en attente d'une éventuelle page sur les réseaux sociaux (FACEBOOK et INSTAGRAM).

Cependant, le secrétariat et/ou les élus sont-ils en capacité de suivre ces outils (disponibilité, temps, compétences...) ? Une formation serait nécessaire et beaucoup de temps serait imputé à la mise à jour quotidienne.

Des outils sont déjà mis à disposition sur la Commune : City hall, site internet et panneau lumineux.

Le Conseil Municipal souhaite développer les moyens qu'il possède déjà et ne désire pas mettre en place les réseaux sociaux trop consommateurs de temps.

Les Estivales

La candidature de la commune de Montigné le Brillant a été retenue par Laval Agglo. Aussi, un spectacle des Estivales aura lieu le Vendredi 5 Août 2022 en soirée sur la commune. La compagnie : " LA CUISINE " - Compagnie Maboul Distorsion. - Tout public. – 1 h 00.
<https://youtu.be/OMmVrubQhuE>

Caravane du jeu 2024

Le planning est très chargé. Beaucoup de Communes souhaitent y participer.

Une activité pourrait se faire sur Montigné-le-Brillant avec le service jeunesse. Mickaël GAILLARD a proposé la dernière semaine d'août. Anne-Sophie LEGOURD a également demandé une activité pour le 8 juillet 2022.

Les jeunes de l'argent de poche ont réalisé un podium en palette qui a été installé dans la salle des Associations.

5 ENFANCE – JEUNESSE - SENIORS

Bilan Enfance Jeunesse du centre de Loisirs, animation jeunesse et argent de poche

Une réussite pour ces vacances avec une bonne fréquentation sur l'ensemble des services, une très bonne équipe d'animation et un programme qui a ravi tant les parents que les enfants.

❖ Accueil de loisirs 3/11 ans –9 jours d'ouverture, du 11 au 22 avril 2022 (lundi de Pâques férié).

> Equipe d'animation :

- 1^{ère} semaine à Montigné : 5 animateurs de Montigné + 2 animatrices d'Ahuillé + 1 directrice (semaine avec le plus de fréquentation des enfants).
- 2^{ième} semaine à Ahuillé : 3 animatrices d'Ahuillé + 1 animatrice de Montigné + 1 directeur.

> Activités payantes :

- 1^{ère} semaine à Montigné : sortie à l'Arche Desnoé (St Berthevin).
- 2^{ième} semaine à Ahuillé : sortie piscine (Aquabulle).

> Fréquentation :

- 36 familles de Montigné (dont 2 nouvelles familles).
- La 1^{ère} semaine à Montigné : 54 enfants de Montigné (et 13 enfants d'Ahuillé).
- La 2^{ième} semaine à Ahuillé : 10 enfants de Montigné (et 27 d'Ahuillé).

> Point à améliorer :

- Vigilance sur le ménage de la salle de Loisirs et salle du Verger : lors de l'utilisation de la salle de Loisirs et/ou salle du Verger pendant les vacances, il est nécessaire de vérifier les locations de salles le week-end et prévoir le ménage le vendredi de la 1^{ère} semaine des vacances.

❖ Activité vacances de Pâques :

- Nombre de jours d'ouverture : 9.
- Nombre d'activités payantes et gratuites : 6 payantes et 5 gratuites.
- Nombre de familles différentes : 27.
- Nombre de jeunes différents : 31 dont 12 filles et 19 garçons.
- Articles de presse (Ouest France) : 2 articles dont 1 sur la cuisine émotionnelle et 1 sur la journée Koh-Lanta.

❖ Quotient familial :

- 0 -899 : 2 familles.
- 900 – 1199 : 4 familles.
- 1200 – 10000 : 18 familles.
- sans coefficient : 3 familles.

❖ Chantiers Argent de poche :

- 9 jeunes différents (3 filles et 6 garçons) dont 5 sur la première semaine et 4 sur la seconde.
- Construction d'un podium pour les manifestations associatives + 1 banc en palette à mettre autour de l'étang + espaces verts + démontage des panneaux électoraux.
- Deux articles dans la presse (Ouest France) dont 1 la première et 1 la seconde semaine.

❖ Signature d'une convention entre Ahuillé et Montigné :

Celle-ci permet de poser les jalons sur les éventuels rééquilibrages budgétaires entre les deux communes suite à un bilan annuel qualitatif et financier.

Le Conseil Municipal **AUTORISE** le Maire à signer la convention entre Ahuillé et Montigné-le-Brillant.

DCM 063/AVRIL/2022

❖ Tarif pour le centre de loisirs été 2022

La commission petite enfance propose les tarifs des camps pour 2022 :

En fonction du quotient familial :

	Tranche 1 QF < à 900 €	Tranche 2 900€< QF < 1200 €	Tranche 3 QF >1200 €
Camp Mer «Embruns & sable chaud »	117,00 €	123,50 €	130,00 €
Mini-Camp « Sportif »	63,00 €	66,50 €	70,00 €
Stages « Equitation »	54,00 €	57,00 €	60,00 €
Bivouac « Découverte »	31,50 €	33,25 €	35,00 €

Le Conseil Municipal **VALIDE** les tarifs et camps tel que présentés ci-dessus pour le centre de loisirs été 2022.

DCM 064/AVRIL/2022

❖ Tarif des camps du service jeunesse été 2022

La commission Petite Enfance, Jeunesse et Seniors présente les tarifs des camps pour juillet 2022 :

	Tranche 1 QF < à 900 €	Tranche 2 900€< QF < 1200 €	Tranche 3 QF >1200 €
Camp « Anjou nature » La Jaille-Yvon (13/17 ans)	108,00 €	114,00 €	120,00 €
Mini-Camp « Le Roc aux Loups » Andouillé 10/13 ans	58,50 €	61,75 €	65,00 €

Le Conseil Municipal **VALIDE** les tarifs des camps tel que présentés ci-dessus pour le service jeunesse été 2022.

DCM 065/AVRIL/2022

❖ Formation sur les comportements des enfants différents

Une formation gratuite a été proposée par l'Éducation Nationale sur les comportements des enfants différents. Nelly LEGROS et Anne-Sophie LEGOURD y ont assisté jeudi 28 avril 2022.

Il a été proposé de mettre en place un plan annuel de formation pour les agents.

Seniors : point de situation sur le portage des repas

Ce sont 6 personnes qui en ont bénéficié dont deux nouvelles.

Le portage a été organisé, en partie, par les élus et les bénévoles. 2 jours ont été effectués exceptionnellement par des employés communaux.

Satisfaction globale pour la prise de relais pendant la fermeture du Pétoulet.

La livraison par la cuisine centrale s'est faite sur Montigné cette fois-ci.

Bilan réunion école Pablo Picasso (projet éco-école)

Une enquête sur la mobilité douce autour du développement durable a été réalisée auprès des enfants et des parents.

75 réponses ont été obtenues. Il en ressort un souhait général de trouver des solutions alternatives à l'utilisation des voitures :

☞ propositions de trajets encadrés par les parents avec des points de rassemblements des enfants (covoiturage),

☞ utilisation des vélos et des trottinettes de manière plus régulière,

☞ mettre en place un défi un jour par semaine où l'on s'engage à ne pas utiliser la voiture.....

La sécurité des accès aux écoles est évoquée comme point à améliorer notamment les accès piétons et la dangerosité de la circulation sur le parking de l'école publique. Il a été proposé de créer un petit cheminement au niveau du restaurant scolaire.

Dans ce cadre il est proposé aux écoles de se positionner en fin d'année scolaire ou civile pour faire intervenir l'association « place aux vélos » pour un après-midi « permis de conduire ». Un espace dédié aux vélos pourrait être créé.

La fête de l'école sera placée sous le signe du développement durable : énergie renouvelable (l'eau, le vent, le soleil et le bois), (repas, lot, participation des parents...).

Le compte rendu éco/école sera transmis à la commission sécurité routière. Des parents se sont portés volontaires pour travailler la question en commission extra-municipale.

L'arrêt de Christine SAUVE a été prolongé de 3 semaines. Une organisation a dû être trouvée en son absence avec la présence de Manon BIZET qui supplée à 75% son planning et Quentin BOIZARD sur le temps du midi (+ de 110 enfants déjeunent au restaurant scolaire tous les jours).

Convention/subvention école privée

La convention ainsi que le montant de la subvention alloué à l'école privée sont en cours de finalisation. Une rencontre avec le Directeur et le Président de l'APEL va être proposée pour le 16 mai 2022 à 17 h 00.

Comité de soutien à l'Ukraine

L'association « **Monti-accueil** » a été créée. Elle sera le trait d'union avec l'Ukraine. Les statuts ont été déposés à la Sous-Préfecture de Château-Gontier. Un compte sera ouvert pour recevoir les dons et les adhésions (10,00 € pour les membres de l'association).

Il est suggéré que les hébergeurs se positionnent comme membre au sein de l'association pour faciliter le lien social et les passerelles administratives.

Une boîte aux lettres sera dédiée à l'association et installée sur la descente des marches du foot.

La création du logo de l'association a été proposée aux 2 écoles ainsi qu'au Conseil Municipal des enfants pour un choix fin mai.

La prochaine réunion aura lieu de 7 mai de 10 h 00 à 12 h 00 dans la salle des associations.

Comme évoqué lors du dernier Conseil Municipal, un don exceptionnel de 1 375,00 € soit la somme de 1,00 € par habitant sera versée à l'association pour permettre de soutenir le quotidien des familles hébergées.

Le Conseil Municipal **VALIDE** le don exceptionnel de 1 375,00 € versé à l'association « Monti-accueil ».

DCM 066/AVRIL/2022

Aire de jeux

En raison d'un problème d'approvisionnement de la résine, la dalle qui devait être coulée pendant les vacances scolaires d'avril n'a pu être installée et sera mise en place prochainement.

Usage du City Stade

L'usage de cet espace est discuté afin de réduire les nuisances sonores et les nombreux ballons qui s'échappent sur le terrain voisin.

Cet endroit reste un lieu de rassemblement pour les jeunes qui risque, à l'avenir, de s'amplifier avec les nouvelles constructions du lotissement.

Plusieurs propositions ont été émises, pour le règlement et pour des travaux.
Ce dossier va être pris en charge par la commission Jeunesse, avec implication des jeunes, et sera présenté lors de la prochaine séance.

6 LAVAL AGGLOMÉRATION

Visite du Quarante

5 élus se sont rendus à cette visite.

« C'est une des constructions majeures en Mayenne et à Laval en 2022. Le futur conservatoire verra le jour rue du Britais, dans les anciens locaux du Crédit Foncier et s'appellera donc Le Quarante

Le Quarante, véritable espace public, sera un lieu de *vie accessible et gratuit* pour tous les habitants du territoire Laval Agglo.

Les équipements spécifiques (studios, salles de répétition, Fab Lab, etc.) devront faire l'objet d'une réservation à l'avance afin que chacun puisse en disposer le temps nécessaire.

Toutes les œuvres de tous les musées de France ont été numérisées et mises à disposition du public.

À noter : les studios de répétition et une partie du bâtiment seront disponibles 24h/24. »

Conférence des territoires le 21 juin 2022 de 16 h 00 à 20 h 00 à Louverné

Trois séminaires « thématiques » seront proposés aux élus et animés sous forme d'ateliers de travail sur les sujets suivants :

- Santé/social,
- Économie verte/Développement économique,
- Mobilité

7 INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES

Médaille du travail

Les dossiers de médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale ont été préparés pour obtenir la médaille d'argent au 1^{er} mai 2022. Seul Alain DEFORGES peut y prétendre. Certains agents seront éligibles pour la promotion du 1^{er} janvier 2023.

Comité des Fêtes

Le Comité de Fêtes a eu la subvention versée en 2021 mais n'a pas pu réaliser le Feu d'Artifice. Il propose de participer à la décoration du bourg pour Noël, en harmonie avec l'opération « argent de poche » pour trouver un sujet de décor. Le service Jeunesse y sera également associé.

Quelques points sont à développer : les entrées du bourg demandent à être plus décorées.

Vacances et ponts du secrétariat de la Mairie

☞ Mai :

Le secrétariat de la Mairie sera fermé au public le mercredi 11, le vendredi 27 et le samedi 28 mai 2022.

Calendrier

Date	Heure	Lieu	Objet
06/05/2022	14 h 00		Commission Travaux
16/05/2022			Réunion Téléthon
20/05/2022	14 h 00		Commission Voirie
20/05/2022	14 h 00		Commission Travaux en attente de confirmation
30/05/2022	18 h 00		Commission Communication
02/06/2022	20 h 00	Salle du Conseil	Conseil Municipal
10/06/2022	14 h 00		Commission sécurité routière
23/06/2022	20 h 00		Commission plénière

Dates des prochains Conseils Municipaux :

- ✓ Jeudi 07 juillet 2022 ;
- ✓ Jeudi 04 août 2022 ;
- ✓ Jeudi 08 septembre 2022.

PROCHAINE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Elle aura lieu le jeudi 02 juin 2022 à 20 H 00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 h 45.

Visé par le secrétaire,
de séance,

Le Maire,

